



FÉDÉRATION DES MAISONS
D' H É B É R G E M E N T
POUR **F E M M E S**

IFI

Intervention féministe intersectionnelle

RÉFLEXIONS ET ANALYSES POUR DES
PRATIQUES ÉGALITAIRES ET INCLUSIVES

**GUIDE D'INTRODUCTION À
L'INTENTION DES PARTENAIRES**

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme



**Condition féminine
Canada** **Status of Women
Canada**

Remerciements

Il importe de souligner la très grande implication des membres du Comité intervention féministe intersectionnelle (Comité IFI) ainsi que des partenaires du projet dans la réalisation de ce guide et plus largement, dans la démarche d'appropriation et d'intégration de l'IFI à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF). La mise en œuvre de ce processus et la réalisation du présent outil n'aurait pu être possible sans la mise en commun de vos expertises et savoirs. Merci à toutes pour votre générosité et votre ouverture tout au long de cette démarche.

Membres du comité IFI

Marielle Albert, intervenante, Auberge Shalom, Montréal
Mylène Bigaouette, coordonnatrice liaison et formation, FMHF, Montréal
Dominique Blouin, coordonnatrice, Les maisons de l'Ancre, Montréal
Sylvie Bourque, directrice, Inter-Val 1175, Montréal
Nancy Bravo, intervenante, Transit 24, Montréal
Claudine Girard, intervenante psychosociale, Maison Grise de Montréal, Montréal
Caroline Jean, membre CA, Centre féminin du Saguenay Inc., Saguenay - Lac-St-Jean
Marianne Lyrette, directrice, Maison Halte-Femmes Haute-Gatineau, Outaouais
Danielle Mongeau, directrice, Maison Dalauze, Montréal
Marie-Christine Plante, adjointe à la direction, Carrefour pour Elle, Montérégie
Sophie Plante, intervenante, Regard en Elles, Repentigny
Daphnée Quentin, coordonnatrice de projets, Auberge Madeleine, Montréal
Kim Riel, coordonnatrice aux interventions, Maison Halte-Femme Haute-Gatineau, Outaouais
Johanne Rome, coordonnatrice clinique, L'Arrêt-Source, Montréal
Danielle Rouleau, directrice clinique, Maison Grise de Montréal, Montréal
Véronique Vallée, superviseuse clinique, Maison d'hébergement l'Aquarelle, Nord du Québec

Partenaires

Céline Cyr, Réseau des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
Isabelle-Anne Lavoie, Cumulus prévention des toxicomanies
Catherine Flynn, Membre du collectif de recherche FemAnVi

Un merci spécial à toutes celles qui ont participé au Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle ainsi qu'aux journées de réflexion de la Tournée des régions. Vos réflexions, questionnements et témoignages ont permis de placer le vécu des femmes ainsi que l'expérience des intervenantes qui les accompagnent au centre de ce guide.

Rédaction : *Mylène Bigaouette, Céline Cyr, Catherine Flynn, Isabelle-Anne Lavoie*

Révision : *Elisabeth Senay*

Graphisme et mise en page : *Jaime Andrés Ruiz (Onedesigner)*

Impression : *Impressions Hic*

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ) - 2018

ISBN 978-2-9817787-2-7


ISBN (pdf) 978-2-9817787-3-4

© Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018. Tous droits réservés.

Intervention féministe intersectionnelle

Réflexions et analyses pour des pratiques
égalitaires et inclusives





1. Introduction générale	4
2. L'intervention féministe	6
2.1 Quelques rappels importants	6
2.2 Vers l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)	11
3. Systèmes d'oppression, continuum des violences faites aux femmes et stratégies mises en place par les femmes	16
3.1 L'intersection des systèmes d'oppression	17
3.2 L'intersection des niveaux d'analyse et le continuum des violences faites aux femmes	28
3.3 Ce que les femmes mettent en place... Et les liens avec les violences	32
3.4 L'articulation des systèmes d'oppression et la possible (re)production du continuum des violences dans la vie des différents groupes de femmes	44
4. Vers l'inclusion et la déconstruction des rapports de pouvoir : quelques pistes de réflexion	57
Conclusion	60

Introduction générale

Depuis près de dix ans, la FMHF mène des réflexions sur les enjeux entourant l'inclusion des femmes vivant de multiples problématiques sociales et sur l'intégration de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) dans les maisons d'hébergement. Ainsi, de nombreuses réflexions ont été entamées afin de mieux comprendre les systèmes d'oppression façonnant le vécu des femmes violentées (le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme, le capitalisme/classisme, l'âgisme, le capacitisme, le racisme et le colonialisme), leurs interactions et leurs conséquences.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet « Collaborer pour mieux intervenir : créer des ponts et outiller les milieux pour accompagner les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales ». D'une durée de trois ans, ce projet financé par Condition féminine Canada, avait notamment pour objectif d'appuyer l'intégration de l'IFI dans les maisons d'hébergement membres de la FMHF et de favoriser les échanges et les collaborations avec différents partenaires dans le but de mieux répondre aux besoins et aux réalités des

femmes vivant des enjeux du point de vue de la consommation de substances psychoactives, de la santé mentale et de l'itinérance. Chapeauté par le Comité Intervention féministe intersectionnelle (Comité IFI), ce projet a été mis en œuvre dans une perspective de co-construction, où l'expérience et les savoirs de chacune des membres est à la base des actions entreprises. Ponctué d'allers-retours entre le comité, les partenaires, les équipes des maisons membres, l'équipe d'évaluation et les femmes, ce projet est animé par le souci de refléter les réalités vécues par les femmes violentées ainsi que par les équipes d'intervention qui les accompagnent dans chacune des régions.

C'est dans le cadre de ce projet qu'a eu lieu un Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle (FIFI) en octobre 2017 ainsi que la Tournée des régions, d'avril 2017 à février 2018, qui ont permis de développer et renforcer une compréhension commune de l'IFI au sein de la FMHF. C'est également dans la foulée de ces activités qu'a été développé le présent guide. Conformément aux outils produits dans une perspective féministe intersectionnelle, ce guide est le fruit d'un important travail de co-construction entre intervenantes, partenaires et chercheuses de même qu'avec les femmes elles-mêmes, puisque leur participation aux interventions demeure essentielle. Ainsi, ce guide a pour objectif de partager les réflexions et les analyses réalisées dans le cadre de ce projet auprès de nos partenaires afin de pouvoir travailler, ensemble, à mieux répondre aux besoins des femmes vivant avec des enjeux en ce qui a trait à la consommation de substances psychoactives, à l'itinérance et à la santé mentale.

Bonne lecture et bonne réflexion à toutes!

L'intervention féministe

2.1 Quelques rappels importants

Avant d'amorcer la réflexion sur le savoir-être et l'inclusion dans les organisations féministes, il importe de se rappeler les grands principes fondamentaux de l'intervention féministe, puisque l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) se situe dans la continuité des pratiques féministes et vient réaffirmer l'importance de ces principes. Dans un contexte où l'IFI a été pensée et articulée autour de l'expérience des femmes vivant de multiples problématiques sociales comme celles qui consomment des substances psychoactives, qui sont en situation d'itinérance ou qui ont des enjeux sur le plan de la « santé mentale », il importe de rappeler que l'intervention féministe s'inscrit dans une visée de transformation sociale et qu'elle s'est inspirée de la thérapie radicale développée aux États-Unis. Ce courant se montre critique du pouvoir octroyé au modèle biomédical et se positionne contre les traitements psychiatriques pouvant porter atteinte à la dignité de la personne, comme les électrochocs. La thérapie radicale critique également la façon dont le milieu médical reproduit le rapport de pouvoir des hommes envers les femmes, ces

dernières étant souvent psychiatisées pour les violences dont elles sont victimes¹. Par le biais de ce modèle, la psychiatrie fait ainsi porter aux victimes le blâme des violences subies, plutôt que de responsabiliser les agresseurs et de considérer la violence faite aux femmes sous l'angle d'un problème social. La thérapie radicale s'oppose vivement à cette idée. Ainsi, dans ses racines les plus profondes, l'intervention féministe s'est toujours montrée critique du pouvoir qu'exercent sur les femmes la psychiatrie, et plus largement la médecine, et se situe à contre-courant des principales approches d'intervention mises de l'avant dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec². Dans ce contexte, il nous apparaît pertinent de questionner l'attribution de différents diagnostics aux femmes et c'est pour cette raison que, tout au long du présent document, les enjeux de « santé mentale » seront placés entre guillemets, afin d'être en phase avec les critiques de la thérapie radicale.

Dans le cadre d'un bilan sur les pratiques en maison d'hébergement pour femmes depuis les années 1970, Isabelle Côté³, a identifié **six valeurs** qui ont guidé les actions de ces dernières au fil du temps. D'abord, **la sécurité** des femmes est au centre des préoccupations des pratiques depuis la mise en place des premières maisons d'hébergement. Au-delà de la sécurité immédiate des femmes qui tentent d'échapper à un contexte de violence, l'intervention féministe doit mobiliser les différents acteurs des milieux judiciaires, de la santé et des services sociaux pour assurer la sécurité des femmes en déconstruisant les discours sur l'aliénation parentale, sur les conflits de séparation sévères et sur la symétrie de la violence. **La dignité**, par opposition à la violence et à l'oppression, traverse l'ensemble des pratiques féministes dans la mesure où elle implique le respect des droits collectifs des femmes.

1 Chesler, P. (2005). *Women and madness*. Palgrave Macmillan.

2 Côté, I. (2016). *L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec* (Thèse de doctorat en travail social). Université de Montréal.

3 Ibid

Cette valeur est particulièrement importante dans le cadre de la démarche proposée à travers ce guide pour éviter l'exclusion, la discrimination ou la revictimisation des femmes avec lesquelles l'alliance peut-être plus difficile à établir.

L'autodétermination est aussi une valeur au cœur de l'intervention féministe puisqu'elle marque une rupture avec les stéréotypes sexistes où les femmes sont encouragées à vivre leur vie en fonction des autres. Dans l'accompagnement des femmes, elle implique de respecter les choix de celles-ci et de mettre en place les conditions nécessaires à leur reprise de pouvoir. Elle s'est historiquement traduite dans les maisons d'hébergement par le souci d'offrir aux femmes une grande liberté durant leur séjour. Isabelle Côté note néanmoins que cette latitude semble s'être étiolée au fil du temps. Dans une perspective de **réappropriation du pouvoir d'agir**, les femmes sont souvent invitées à participer aux différentes tâches quotidiennes et à se mettre en action, dans les différentes démarches à entreprendre dans leur vie, par exemple. Cependant, pour certaines femmes, cela peut être source de pression, voire de coercition. L'analyse d'Isabelle Côté dégage également que l'autodétermination est plus récemment abordée de façon individuelle, dans une perspective d'affirmation de soi, au détriment d'une réflexion collective, axée sur une critique des structures sociales et sur la transformation sociale. Ces constats nous amènent d'ailleurs, dans le cadre de ce guide, à repositionner notre compréhension des violences faites aux femmes dans une perspective structurelle ainsi qu'à poursuivre la réflexion sur les aspects plus collectifs de l'intervention féministe. En lien avec l'autodétermination, l'égalité femmes-hommes, mais également l'égalité entre les femmes, animent les réflexions des intervenantes. Plusieurs questionnements portés par le comité IFI dans la réalisation de cette démarche font écho à ceux présentés par Isabelle Côté, notamment sur la question d'égalité dans le cadre d'une relation professionnelle.

La possibilité d'établir des **rappports égalitaires** avec les femmes hébergées est également questionnée dans des contextes où les femmes, perçues comme «plus dérangeantes», sont surveillées davantage et où certains comportements ou attitudes peuvent être réprimés.

La solidarité est à la fois une valeur et une visée de l'intervention féministe. Celle-ci a d'ailleurs été au cœur du processus ayant permis le développement du réseau d'aide en violences faites aux femmes et dans la création des maisons d'hébergement. Elle se construit autour de la collectivisation des difficultés vécues par les femmes et du sentiment d'appartenance à une lutte commune. Au fil des ans, les femmes déploient des stratégies de plus en plus diversifiées pour faire face aux violences qu'elles subissent, s'éloignant par la même occasion de l'image stéréotypée de la « femme battue ». ⁴ Dans cette pluralité de stratégies, il demeure crucial de réaffirmer une analyse globale des difficultés vécues par les femmes. La solidarité représente également une condition pour une mobilisation des femmes orientée vers la **justice sociale**, dernière valeur identifiée par Isabelle Côté ⁵, et qui est au cœur des pratiques féministes. Si les luttes portées par les groupes de femmes se sont soldées par des gains importants, ceux-ci ont aussi été fragilisés par les différents ressacs en provenance des groupes masculinistes ou antiféministes. Alors que l'on observe une professionnalisation de l'intervention féministe ainsi qu'une individualisation des problèmes sociaux, le militantisme semble s'actualiser de façon inégale d'une organisation à l'autre, voire d'une travailleuse à une autre. La réflexion proposée dans ce guide s'inscrit ainsi dans une volonté de replacer la justice sociale au centre des préoccupations des organisations féministes, en proposant une lunette qui repositionne les violences vécues par les femmes comme le produit des différents systèmes d'oppression qui structurent nos sociétés.

4 Ibid
5 Ibid

Ces valeurs se traduisent dans différents principes d'intervention féministe qui sont mis de l'avant dans les pratiques des groupes de femmes dont les maisons d'hébergement. On peut penser, par exemple, au **respect du rythme des femmes** dans l'accompagnement de celles-ci, à la **réappropriation du pouvoir individuel et collectif** ainsi qu'à la **collectivisation de leur vécu**, qui permet notamment la solidarité et alimente le sentiment du « toutes dans le même bateau ».

L'intervention féministe invite aussi à considérer les femmes comme étant des **expertes de leur propre expérience**. Un principe fondamental qui s'articule dans le savoir-être et qui s'avère essentiel à la construction de **l'alliance** et à la déconstruction des rapports de pouvoir entre les intervenantes et les femmes. Bien que ce rapport de pouvoir nous semble difficile à neutraliser, les efforts déployés par les intervenantes en ce sens demeurent importants.

Le contexte néolibéral, marqué par la tendance à responsabiliser les femmes pour les problèmes sociaux et les violences dont elles font l'expérience, rend difficile l'actualisation de certains principes de l'intervention féministe⁶. Cette conjoncture dans le système de la santé et des services sociaux place notamment les groupes de femmes à contre-courant du modèle dominant et celles-ci y résistent avec force et combativité. Néanmoins, dans un environnement où les ressources sont limitées et nos services sont contraints par un financement qui impose l'obtention de résultats dans des délais de plus en plus restreints, le respect du rythme des femmes apparaît particulièrement difficile à mettre en application.

En effet, la société de performance dans laquelle on se trouve implique l'atteinte de résultats qui ne cadrent pas toujours avec les besoins et la situation des femmes accompagnées. Aussi, les nombreuses coupures dans le système de santé et des services sociaux entraînent une diminution de services pour les femmes dont les conséquences sont observables dans les maisons d'hébergement, notamment du côté des demandes d'hébergement et d'accompagnement. Ces différents facteurs peuvent alors induire une pression sur les intervenantes afin qu'elles incitent les femmes à se mettre en action sans tenir compte du rythme de celles-ci, ni des besoins initialement exprimés et ce, malgré les valeurs et principes d'intervention portés par les maisons d'hébergement.

2.2 Vers l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)

L'intervention féministe intersectionnelle (IFI), pour sa part, a émergé des mouvements sociaux menés par les femmes de la diversité culturelle et sexuelle dans les années 1970. Elle repose sur le postulat que les femmes ne sont pas toutes égales entre elles et que certains groupes de femmes ont été silencieux, invisibilisés ou marginalisés au sein des différents mouvements sociaux. Par exemple, on note l'expérience des femmes lesbiennes et racisées qui se sont senties à la fois exclues du mouvement des femmes, du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis et du mouvement LGBT⁷. Ainsi, l'IFI soutient l'égalité et l'équité entre toutes les femmes.

6 Flynn, C., Couturier, P., Fedida, G., Lafortune, L., Maheu, J., Monastesse, et Cousineau, M.M. (soumis) Les défis de l'intervention féministe en matière de violence conjugale en contexte néolibéral québécois, *Nouvelles questions féministes*.

7 Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation: théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*, (2), 43-64.

Repositionner l'intersectionnalité dans ses racines militantes contribue à ne pas la percevoir comme étant un concept théorique, difficile à appliquer dans l'intervention.

L'intersectionnalité est pratique, elle se déploie dans des allers-retours constants entre la réflexion et l'action et se veut très critique des modes traditionnels de production des connaissances^{8,9}. Ainsi, l'un des principes de l'IFI est de déconstruire la hiérarchie présente entre les différents savoirs en accordant une place et une crédibilité équivalente aux savoirs pratiques, expérimentiels, militants et académiques.

C'est d'ailleurs pour cette raison, et dans un souci de cohérence, que le comité IFI a travaillé en co-construction pour ancrer l'IFI dans les pratiques des maisons d'hébergement de la FMHF.

L'IFI n'est en rien une approche immuable et systématique, mais propose un cadre général souple et holistique qui permet de remettre les femmes au centre des préoccupations, indépendamment des différentes violences et problématiques sociales qu'elles vivent. Elle se déploie principalement autour de trois intersections. Celles-ci sont résumées dans le tableau de la page suivante.

La première intersection vient réaffirmer l'importance de l'alliance, lieu de rencontre entre les femmes et les intervenantes, et de la remise en question des rapports de pouvoirs, sur lesquelles repose l'IFI. En effet, c'est à travers le croisement des expertises de vécu (expériences de vie), des savoirs académiques, des savoirs pratiques et des savoirs militants des femmes et des intervenantes que se construit l'accompagnement.

8 Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.

9 Flynn, C., Lapiere, S., Couturier, P., and Brousseau, M.O. (sous presse) Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une praxis de l'intersectionnalité : Réflexion autour du projet PARVIS. *Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire*, 24(1).

TABLEAU 1

LES DIFFÉRENTES INTERSECTIONS MOBILISÉES DANS L'IFI EN MAISON D'HÉBERGEMENT

INTERSECTIONS	SIGNIFICATION
INTERSECTION DES SAVOIRS (ALLIANCE)	Se réfère à l'alliance et au rapport égalitaire entre les femmes et les intervenantes où les savoirs expérientiels, pratiques, militants et académiques sont mobilisés dans l'accompagnement.
INTERSECTION DES SYSTÈMES D'OPPRESSION (POSITIONNEMENT DES FEMMES)	Se réfère au positionnement des femmes, comme opprimées ou privilégiées, dans les différents systèmes d'oppression soit le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme, le capitalisme/classisme, l'âgisme, le capacitisme, le racisme et le colonialisme.
INTERSECTION DES NIVEAUX D'ANALYSE (CONTINUUM DES VIOLENCES)	Se réfère au continuum des violences faites aux femmes qui présente les représentations sociales comme étant le résultat des systèmes d'oppression, qui viennent à leur tour produire les violences institutionnelles (à travers les politiques, les programmes sociaux, et les pratiques) et les violences interpersonnelles. Ces violences interpersonnelles et institutionnelles viennent à leur tour renforcer les représentations sociales et les systèmes d'oppression.

La seconde intersection consiste à voir comment les différents systèmes d'oppression interagissent et produisent le continuum des violences envers les femmes¹¹. Il s'agit de comprendre le positionnement des femmes à travers les différents systèmes d'oppression, tantôt en tant que privilégiées, tantôt en tant qu'opprimées, et de voir comment cette position peut venir façonner la manière dont les femmes vont faire l'expérience du continuum des violences.

10 Ibid

11 Collins, P. H. (2002). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. New York: Routledge.

12 Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, (1), 70-88.

13 Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., & Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence: Réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Revue canadienne de service social*, 33(1), 45-64.

Enfin, la dernière intersection se rapporte au continuum des violences faites aux femmes et consiste à voir comment l'expérience individuelle des femmes est construite à travers une structure sociale qui est beaucoup plus large¹². Il s'agit de faire le lien entre les violences interpersonnelles vécues par les femmes, les violences institutionnelles et les représentations sociales qui les soutiennent¹³. Il s'agit également de voir les problématiques sociales, telles que la consommation de substances psychoactives, l'itinérance et les enjeux sur le plan de la « santé mentale », comme étant le produit de ces violences et oppressions.

Comme dans l'approche féministe, le « savoir penser » inhérent à l'IFI implique de voir les femmes comme des actrices de leurs expériences, des agentes qui déploient des stratégies, qui négocient, refusent ou résistent aux violences et aux oppressions qui s'imposent à elles. Ainsi, l'IFI ne perçoit pas les femmes comme étant des victimes passives et sans ressources. Néanmoins, la réflexion soutenue par l'IFI implique de « marcher sur une mince ligne » qui permet de garder l'équilibre entre les violences et les oppressions vécues par les femmes et les stratégies déployées par ces dernières. Si l'on insiste trop sur les oppressions et les violences vécues par les femmes, il y a un risque qu'elles se sentent écrasées, limitant ainsi leurs possibilités de réflexion et d'action de même que leur empowerment. Inversement, si l'accent est plutôt mis sur les stratégies déployées par la femme et sur sa résistance, il est possible de perdre de vue les aspects structuraux des violences vécues et de s'éloigner de la dimension critique de l'IFI. Ce déséquilibre peut alors contribuer à construire une représentation de la femme tout aussi opprimante que celle de la victime passive, soit celle d'une femme combative et résistante en tout temps¹⁴.

14 Caron, R., & Damant, D. (2014). Le féminisme postcolonial à l'épreuve: Comment échapper au «piège binaire»? *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 142-156.

Ce faisant, il y a un risque de tomber dans un discours mettant de l'avant les caractéristiques individuelles de la femme, telle que sa résilience personnelle; un discours formulé au « je », incohérent avec la vision solidaire collective portée par l'IFI. Ainsi, accompagner les femmes dans une perspective féministe intersectionnelle signifie naviguer dans cet espace permettant à la fois aux femmes de se reconstruire à partir de leurs forces mais également de voir plus largement le contexte dans lequel s'inscrit leur vécu de violence. L'objectif étant alors de leur permettre de reprendre du pouvoir en participant au changement social poursuivi par le mouvement féministe.



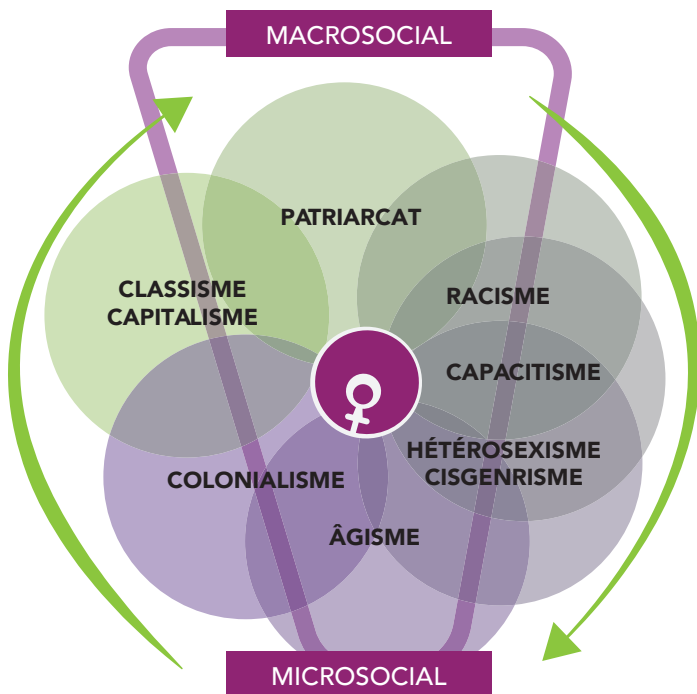


3

Systèmes d'oppression, continuum des violences faites aux femmes **et stratégies mises en place par les femmes**

Après avoir réfléchi sur son propre positionnement en tant qu'intervenante et avoir situé le regard posé sur les situations des femmes qui viennent dans nos ressources, il importe de prendre le recul nécessaire afin de mieux saisir les différentes oppressions et violences qui viennent structurer la vie de ces femmes. Comprendre les comportements souvent considérés plus dérangeants ou déstabilisants tels que la consommation de substances psychoactives, les enjeux de « santé mentale » et l'itinérance comme étant le produit de ces violences et oppressions permet de déculpabiliser ces femmes et de réduire la pression qu'elles subissent. Cette réflexion peut également conduire à une meilleure inclusion des femmes dont l'accueil apparaît plus difficile en contexte de milieu de vie.

LES SYSTÈMES D'OPPRESSION QUI TRAVERSENT LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



3.1 L'intersection des systèmes d'oppression

Les systèmes d'oppression sont à la racine des inégalités sociales. Ils témoignent de la façon dont notre société est organisée, à travers différents rapports de pouvoir asymétriques. Ce sont eux qui viennent définir ce qui fait partie des normes sociales et ce qui se situe dans la marge. Ils transcendent également les différents niveaux d'organisation sociale, en se manifestant autant dans les représentations sociales que dans les pratiques institutionnelles et la vie quotidienne. **Ces systèmes se présentent simultanément et de façon indivisible dans la vie des femmes** afin de produire des violences complexes¹⁵.

¹⁵ Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. L'Homme et la société, (2), 43-64

Les définitions qui suivent sont le résultat du travail réalisé par les membres du comité IFI. Elles ont été développées dans le souci d'être significatives et représentatives pour les femmes et les intervenantes des maisons d'hébergement.



PATRIARCAT

Le patriarcat se définit comme un mode d'organisation sociale à la racine des inégalités entre les hommes et les femmes. Il se réfère à un système où le pouvoir décisionnel est détenu par les hommes, tant dans la sphère privée que la sphère sociale. Il s'agit d'un système où les décisions sont prises non pas dans un souci d'équité pour tous et pour toutes, mais dans une visée de protéger les privilèges des hommes qui détiennent le pouvoir. Les manifestations du patriarcat sont si répandues et insidieuses, qu'elles en deviennent parfois invisibles. Il importe notamment de rappeler que les stéréotypes sexuels et de genre sont des produits du patriarcat. Ceux-ci incitent entre autres les femmes à se comporter en tant que subordonnées et présentent les hommes comme étant forts, dominants et affirmés. Le système patriarcal instrumentalise notamment les sciences afin de faire croire que les différences entre les hommes et les femmes, en ce qui concerne les comportements ou les émotions par exemple, prennent racine dans des caractéristiques biologiques et innées, plutôt que d'être considérées comme le produit d'une socialisation inégalitaire de genre. Parmi les manifestations quotidiennes du patriarcat, notons par exemple le double standard concernant les

attentes envers les pères et les mères, de même que la charge mentale de ces dernières. Ce concept a d'ailleurs récemment été amené dans l'espace public par la bande dessinée *Fallait demander*¹⁶, créée par la dessinatrice Emma. Soulignons également la culture du viol, mise en lumière dans les médias dans le cadre du mouvement #agressionnondénoncée et plus récemment, celui de #moiaussi.



HÉTÉROSEXISME CISGENRISME

Le patriarcat entraîne également dans son sillage une vision hétéronormative et cisgenre. On dit qu'une personne est cisgenre si son genre ressenti correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ainsi, une personne trans ressentira une dissonance entre son genre et le sexe qui lui a été assigné à la naissance, ce qui pourra l'amener ou non à modifier son expression de genre pour être en accord avec cette identité. Ainsi, le cisgenre est un système d'oppression qui cible la non-conformité aux stéréotypes de genre imposés par le patriarcat et déterminés par le sexe assigné à la naissance des individus. Ainsi, il est le système d'oppression qui produit et reproduit la transphobie. Parmi les manifestations du cisgenre, l'on peut penser à la stigmatisation des femmes trans ayant une apparence physique en rupture avec les attentes associées à la féminité. Cette stigmatisation peut, par exemple, mener à l'exclusion de personnes trans de ressources d'aide non-mixtes¹⁷.

¹⁶ Fallait demander. <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

¹⁷ Pour une courte activité de sensibilisation, voici le lien vers un vidéo réalisé par les Brutes sur « si les trans parlaient comme les cis » <http://zonevideo.telequebec.tv/media/35579/si-les-trans-parlaient-comme-les-cis/les-brutes>.

L'hétérosexisme pour sa part est le système d'oppression qui discrimine les personnes qui ont des pratiques sexuelles à l'extérieur du modèle hétéronormatif. Si le système patriarcal impose une vision stéréotypée et sexiste de la féminité et de la masculinité, il présuppose et prescrit également que les rapports intimes soient de nature hétérosexuelle. Ainsi, il positionne l'hétérosexualité comme étant la norme ou l'attrance sexuelle et amoureuse « naturelle » ou « par défaut ». Il est le système d'oppression qui produit et reproduit l'homophobie. En ce sens, notons par exemple la façon avec laquelle les catégories d'orientations sexuelles, comme gaies ou lesbiennes, ainsi que d'autres termes péjoratifs sont utilisés à titre d'insultes ou peuvent contribuer à exclure certaines personnes du marché de l'emploi. Soulignons également un accès plus difficile à la parentalité et l'exclusion ou la marginalisation des modèles familiaux non-hétérosexuels.



CLASSISME CAPITALISME

Le capitalisme représente une forme d'organisation sociale marquée par l'accumulation de ressources et par un accès plus facile à celles-ci pour certains groupes. Ainsi, il contribue à générer des classes sociales qui sont plus privilégiées, au détriment d'autres groupes sociaux, et à en faciliter l'exploitation. Ce système encourage le libre marché et l'expansion de l'entreprise privée, aux dépens d'infrastructures sociétales favorisant l'égalité des chances.

Dans ce contexte, on assiste à un désengagement de l'État par rapport aux questions sociales et à l'individualisation des problèmes sociaux. Les valeurs de performance qu'il soutient, en raison de l'importance de la productivité pour ce modèle, contribuent à créer une forme de « méritantisme » dans l'attribution de mesures de soutien social. Parmi les manifestations du capitalisme, notons l'accès à l'éducation plus facile pour les groupes privilégiés de même que les contextes socioéconomiques plus difficiles dans les diverses régions du Québec, certaines ressources étant plus accessibles dans les grands centres¹⁸.



ÂGISME

Notre organisation sociale, axée sur la compétitivité et la performance soutient également certains systèmes d'oppression permettant d'exclure, de contrôler ou de placer dans la marge les personnes étiquetées comme étant les moins productives pour une société. Les personnes se situant aux deux pôles du continuum de la vie, soit les aîn.es et les jeunes, sont plutôt perçues comme étant un fardeau social et subissent différents processus de disqualification sociale. Ainsi, plutôt que les jeunes soient perçus comme des êtres complets et les personnes âgées comme une richesse pour la communauté, ces deux groupes de personnes sont pensés en termes de « dépenses pour la société » en raison de leur dépendance envers l'État ou de leur « improductivité ». Le double standard concernant le vieillissement des hommes versus celui des femmes est un exemple où l'âgisme interagit avec le patriarcat.

18 Pour une courte activité de sensibilisation sur le classisme, voir le vidéo des brutes sur ce sujet au <https://www.facebook.com/lesbrutestelequebec/videos/1983672011887037/>

Si l'on pense par exemple à la place des femmes vieillissantes dans les métiers des médias, on peut voir comment les hommes plus âgés sont privilégiés comparativement à celles-ci. Il est également possible de penser aux jeunes mères qui ne subissent pas les mêmes pressions ni les mêmes préjugés que les jeunes pères¹⁹.



CAPACITISME

Les capacités physiques et mentales d'un individu contribuent également à ce qu'il soit perçu comme étant suffisamment productif ou compétitif pour le système capitaliste dans lequel il évolue. On s'intéresse ici à la « capacité » dans sa forme la plus élargie, soit la façon avec laquelle une personne est évaluée dans le regard de ceux qui détiennent le pouvoir et à comment elle peut devenir un motif d'exclusion, de contrôle ou de marginalisation. Les personnes apparaissent évaluées selon leurs conditions de santé physique, leurs conditions de « santé mentale » ou leurs habitudes de vie. Ainsi, les personnes dont les conditions de santé ou les habitudes de vie se situent à l'extérieur de ce qui est attendu ou désirable dans un système donné, sont étiquetées par les personnes qui détiennent le pouvoir comme n'étant pas suffisamment fonctionnelles pour pouvoir remplir un rôle social. Elles sont également blâmées et responsabilisées pour la condition de santé qui limite leur inclusion. On peut par exemple penser à la manière dont les jeunes mères qui consomment des substances

19 Calasanti, T., & King, N. (2017). Successful Aging, Ageism, and the Maintenance of Age and Gender Relations. Dans *Successful Aging as a Contemporary Obsession: Global Perspectives*, New Brunswick: Rutgers university press. 27-40.

psychoactives ou qui ont un diagnostic de « santé mentale » peuvent être perçues. Celles-ci risquent d'être rapidement jugées comme étant insuffisantes sur le plan des habiletés parentales. Un autre exemple sont les femmes qui peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi en raison d'une situation de handicap physique ou par crainte des employeurs que celles-ci s'absentent souvent en raison d'enjeux ayant trait à la « santé mentale », à une instabilité sur le plan résidentiel ou à leur rôle de mère monoparentale.



RACISME

Le racisme est considéré comme une problématique universelle qui semble avoir fait partie de la construction historique de tous les peuples²⁰. L'anthropologue Lévi-Strauss place les origines du racisme dans un phénomène qu'il juge commun à toutes les sociétés, soit l'ethnocentrisme. L'ethnocentrisme se réfère à l'idée que le groupe auquel nous appartenons soit le centre du monde et soit supérieur à tout autre groupe²¹. Bien que le concept de race n'existe pas d'un point de vue biologique ou génétique, les processus de division sociale associés aux caractéristiques biologiques et culturelles perdurent.

D'un point de vue théorique et idéologique, le racisme est basé sur des rapports de pouvoir entre des groupes qui s'estiment différents dans leur essence²². Il prend naissance dans la façon par laquelle on caractérise l'autre, en l'opposant à la façon dont on se représente soi-même²³.

20 Girod, M. (2004). *Penser le racisme. De la responsabilité des scientifiques*. Paris: Calmann-Lévy

21 Ibid

22 Guillaumin, C. (2002). *L'idéologie raciste : Genèse et langage actuel (nouvelle édition)*. Paris: Gallimard.

23 Miles, R., & Brown, M. (1989). *Racism*. New York: Routledge.

Dans le contexte actuel, le racisme se traduit surtout dans la façon dont le groupe dominant se définit comme sujet blanc, comparativement aux groupes dits racisés²⁴. Cette « blanchitude » ou « blanchéité » situe les populations racisées comme étant inférieure et en « justifie » la discrimination envers elles. Parmi les exemples d'intersection entre le racisme, le classisme et le patriarcat, notons la division genrée et raciste du travail domestique aux États-Unis²⁵ et au Canada²⁶, où les principaux emplois de ce secteur sont occupés par des femmes racisées, souvent minimalement rémunérées. Pensons également à la façon avec laquelle les services en violence conjugale demeurent difficilement accessibles pour les femmes allophones en raison des services d'interprétariat insuffisants²⁷.



COLONIALISME

Le point de vue ethnocentrique a historiquement caractérisé le rapport que l'on entretient avec le reste du monde. Si on pense au colonialisme comme étant le système d'oppression à la racine des inégalités touchant les Autochtones, il touche également les différentes populations du monde ayant vécu un processus de colonisation comme les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Si on parle souvent de l'héritage black féministe de l'intersectionnalité, on parle très peu des récits des féministes postcoloniales du Moyen-Orient comme une des influences ayant contribué à construire la vision intersectionnelle.

24 Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.

25 Glenn, N. (2009). De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé. Dans E. Dorlin (Ed.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination* (pp. 20-70). Paris: Presses Universitaires de France

26 McClure, G. (2012). Les récits d'expérience de femmes des Philippines aides familiales à Montréal à la recherche de contre-narratifs sociaux construits à leur sujet (mémoire de maîtrise en travail social). Université du Québec à Montréal.

27 Voir le document sur le site de la FMHF intitulé : Je viens de la Dinde, y-a-t-il un interprète dans la salle?

Le colonialisme soutient une vision défavorable de la culture et de l'idéologie des populations autochtones et orientales. Il se manifeste non seulement par l'appropriation du territoire et des ressources qui s'y trouvent, mais par la dévalorisation de la culture et du mode de vie de ses habitants. Parmi ses manifestations, on peut penser à la façon avec laquelle le système de santé et de services sociaux actuel impose aux populations autochtones une vision de la santé et du bien-être qui ne correspond pas à la leur, en occultant les dimensions émotives et spirituelles de la roue médicinale. Pensons également à la façon dont sont dépeintes les femmes musulmanes dans les médias québécois depuis 2013 dans la foulée de la charte des valeurs québécoises, celles-ci étant perçues comme étant beaucoup moins émancipées et plus asservies que les femmes québécoises.

Le portrait des différents systèmes d'oppression ici présenté ne prétend pas être exhaustif. Il dépeint plus particulièrement ceux observés dans le contexte actuel, à partir des parcours de vie des femmes accompagnées par les maisons d'hébergement. Les exemples proposés ne sont pas non plus représentatifs de l'ensemble des manifestations de ces systèmes d'oppression. L'objectif ici est de susciter des pistes de réflexion sur les manifestations, parfois subtiles, parfois évidentes, de ces systèmes d'oppression dans l'organisation de notre société.

Qu'entend-t-on par « privilège » et « oppression » ?

Contrairement à l'utilisation populaire du mot « privilège », du côté de l'intervention féministe intersectionnelle, un privilège n'est pas quelque chose que l'on mérite ou que l'on obtient suite à des efforts déployés. Par exemple, le fait d'être une femme blanche est un privilège qui facilite l'accès au marché de l'emploi. À l'inverse, le fait d'être une femme racisée sera un frein à l'intégration au marché du travail. Il s'agit donc d'un avantage dont on bénéficie de manière aléatoire. Dans cet exemple, une personne n'obtient pas ce privilège suite à des efforts mais plutôt parce que dès la naissance, elle est considérée en tant que blanche.

Bien que les privilèges et oppressions qui influencent le vécu d'une personne puissent changer au cours d'une vie, ces modifications ne peuvent être attribuables à l'effort mis ou non par la personne. Dans les faits, l'individu a très peu d'emprise sur la possibilité d'acquérir de nouveaux privilèges ou d'en perdre. Par exemple, si une femme qui a vécu de la violence conjugale se retrouve dans une situation économique difficile, cela ne peut être imputable au fait qu'elle n'ait pas mis assez d'effort pour se maintenir dans sa situation économique d'origine.

Le fait d'avoir certains privilèges peut cependant faciliter l'obtention d'autres privilèges. Par exemple, une personne née dans une famille appartenant à la culture majoritaire et ayant une situation économique au-dessus de la moyenne aura plus facilement accès à certaines écoles, à certaines formations, qui viendront consolider, voire même améliorer cette situation économique. Les privilèges sont en quelque sorte une « longueur d'avance » qu'ont certaines personnes et qui facilite leur ascension sociale.

À l'inverse, une oppression rendra plus difficile l'accès aux différents droits et représentera une barrière à l'amélioration des conditions de vie d'une personne. Par exemple, de façon générale, les femmes n'accèdent pas aussi facilement à des postes de cadres ou des postes de direction que les hommes. Le système patriarcal joue ainsi en leur défaveur. Cependant, une femme racisée aura encore plus de difficulté qu'une femme blanche à s'insérer dans le marché de l'emploi en général, mais aussi à obtenir la même catégorie d'emploi. Dans ce cas, le patriarcat et le racisme s'entrecroisent et s'influencent, limitant les possibilités d'emploi et d'amélioration de la situation économique de ces femmes.

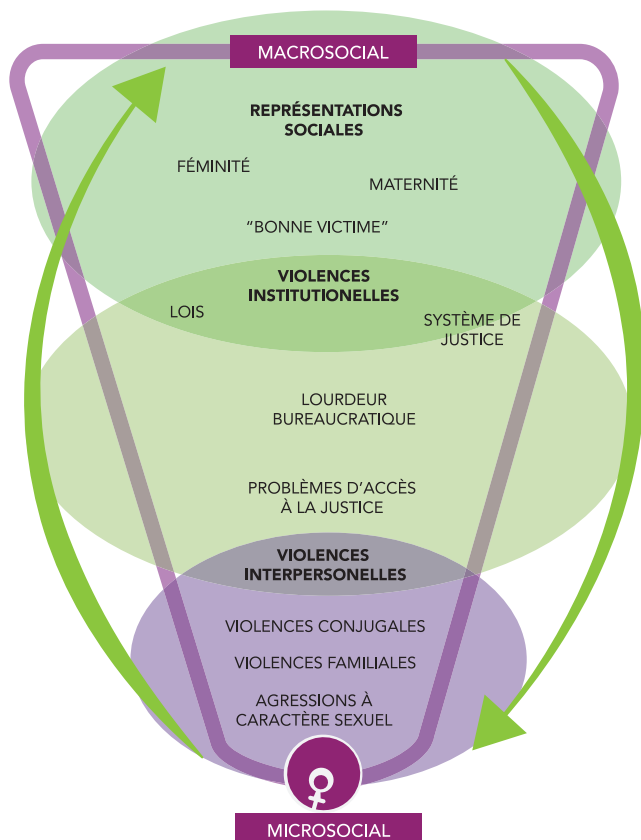
Il est possible qu'une femme ne perçoive pas l'influence de certaines oppressions dans sa vie. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que ces systèmes d'oppression n'ont pas structuré son vécu. On peut penser, par exemple, à des femmes qui considèrent que l'égalité est atteinte dans notre société et que les femmes bénéficient d'autant d'opportunités que les hommes tant sur le plan de l'emploi que dans les différentes sphères de leur vie.

Or, bien que ces femmes ne ressentent pas les inégalités, ces dernières influenceront leur parcours de vie. L'accompagnement des femmes dans la perspective de l'IFI pourra ainsi favoriser des réflexions par rapport aux systèmes ayant contribué à leur vécu de violence tout en soutenant une reprise de pouvoir sur leur vie par la participation aux luttes féministes collectives.

3.2 L'intersection des niveaux d'analyse et le continuum des violences faites aux femmes

Le positionnement des femmes à travers les différents systèmes d'oppression définis précédemment contribue à façonner leurs expériences de violences. Ces violences se déclinent de différentes manières, c'est-à-dire du côté des représentations sociales, des violences institutionnelles ainsi que des violences vécues sur le plan interpersonnel. Chacun de ces niveaux d'analyse est repris au tableau 2 (p.31) et un portrait plus détaillé des violences que peuvent vivre les femmes dans le continuum vous est présenté dans le schéma suivant.

LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Encore une fois, les exemples présentés ici ne sont pas exhaustifs. Un portrait plus détaillé des violences vécues par les différents groupes de femmes qui fréquentent les services de nos organisations est disponible à la fin de cette section.



Les représentations sociales et la domination symbolique

Les différents systèmes d'oppression énumérés ci-haut contribuent à produire les normes qui s'expriment à travers de multiples représentations sociales²⁸ (ex. : la féminité, la maternité, le couple, la famille, la « bonne victime, etc.). Ces normes sont par la suite reproduites par le biais de pratiques institutionnelles et individuelles. La répétition de ces pratiques contribue ensuite à intégrer ces normes sociales et ainsi renforcer, voire cristalliser les systèmes d'oppression qui les sous-tendent. Par exemple, les représentations de la féminité encouragent les femmes à se comporter dans leur quotidien de manière féminine, c'est-à-dire avec douceur, gentillesse, empathie et discrétion, à porter des vêtements féminins, à se maquiller et à établir un rapport de séduction avec les hommes. La reconduction de ces comportements contribue à incorporer la norme sociale sexiste, cisgenriste et hétérosexiste²⁹. Lorsque, comme dans ce cas-ci, les représentations sociales contribuent à « justifier » des pratiques institutionnelles et individuelles ainsi qu'à maintenir des hiérarchies en place, on dit qu'il s'agit de domination symbolique.

28 Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.

29 Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du «sex» : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20(2), 61-90.



Les violences institutionnelles

Les violences institutionnelles sont définies comme étant la façon avec laquelle l'État, à travers ses lois, ses politiques, ou les différents appareils qui en découlent, peut exclure, marginaliser ou contrôler différents groupes³⁰. Dans le champ de l'intervention sociale, les violences institutionnelles peuvent également être produites par les pratiques des établissements et organismes du système de la santé et des services sociaux. Les personnes en position de supériorité, par rapport aux populations vulnérables auprès desquelles elles interviennent, peuvent aussi exercer des violences de par leur positionnement et ce, de façon souvent inconsciente³¹. Pensons par exemple à la façon avec laquelle la représentation sociale de la « bonne mère » peut se reproduire par le biais de la Loi de la protection de la jeunesse ainsi que par les pratiques ciblant « les habiletés parentale ». Ces pratiques peuvent contribuer à contrôler certaines femmes ou encore à les disqualifier dans leur rôle de mère parce qu'elles ne cadrent pas avec la vision normée de la maternité.



Les violences interpersonnelles

Les violences interpersonnelles sont définies comme étant des violences qui se manifestent de façon quotidienne dans les relations entre les individus. Elles contribuent également à soutenir des rapports de pouvoir inégaux au sein d'une communauté³². Parmi les violences interpersonnelles vécues par les femmes qui viennent chercher de l'aide dans nos organisations, notons la violence conjugale, la violence familiale et les agressions à caractère sexuel.

30 Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*, 1975. Paris: Gallimard.

31 Lagrula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle: une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*. Paris : L'Harmattan

32 Scheper-Hughes, N. (2004). Dangerous and endangered youth: social structures and determinants of violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1036(1), 13-46.

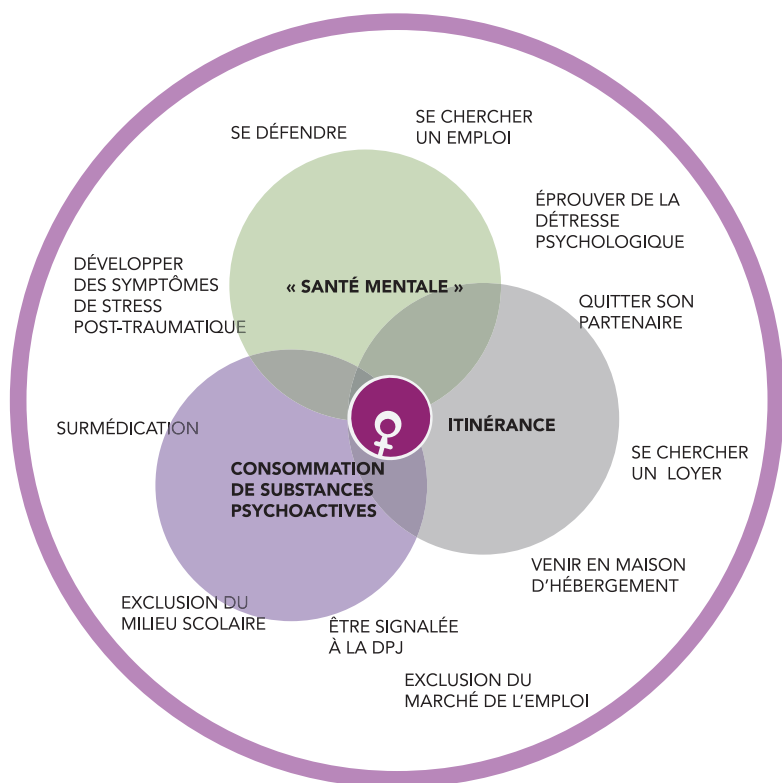
DÉFINITION DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ANALYSE MIS DE L'AVANT DANS LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

INTERSECTIONS	SIGNIFICATION
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	Se réfèrent aux représentations et aux normes qui font pression sur les femmes, maintiennent les hiérarchies en place et « justifient » les violences institutionnelles ou interpersonnelles.
LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES	Se réfèrent aux lois, aux politiques ou aux programmes qui peuvent exclure, contrôler ou fragiliser les femmes. Se réfèrent aux pratiques et aux interventions qui peuvent exclure, contrôler, revictimiser ou fragiliser les femmes.
LES VIOLENCES INTERPERSONNELLES	Se réfèrent aux violences vécues par les femmes dans leur quotidien, dans leur intimité ou dans leurs relations interpersonnelles.



3.3 Ce que les femmes mettent en place ... Et les liens avec les violences

**CONSÉQUEMMENT À CES VIOLENCES...
OU POUR LES PRÉVENIR, LES SURMONTER
ET Y RÉSISTER**



Les deux premiers tableaux illustrent bien que les multiples intersections des systèmes d'oppression produisent et soutiennent le continuum des violences faites aux femmes. Ces systèmes d'oppression s'expriment dans les représentations sociales, les violences institutionnelles et interpersonnelles, produisant à leur tour l'itinérance, la consommation de substances psychoactives et les problèmes dits de « santé mentale » portés par les femmes.

Ces dernières mettent donc en place des moyens et des stratégies pour faire face aux conséquences de ces violences ou pour s'en protéger ou encore pour échapper à ces contextes de violence.

Ainsi, à partir d'une analyse féministe intersectionnelle, les enjeux entourant la « santé mentale », la consommation de substances psychoactives et l'itinérance sont intimement liés au continuum des violences faites aux femmes. Par exemple, d'un point de vue émotionnel, en réponse à la violence vécue, les femmes peuvent se sentir tristes, anxieuses, apeurées, dépassées, découragées ou inversement en colère, indignées et combatives. Si les premières peuvent se voir attribuer un diagnostic faisant état de leur détresse émotionnelle, les secondes peuvent voir l'expression de leur colère contrôlée par un diagnostic psychiatrique stigmatisant, tel qu'un trouble de la personnalité état limite. Aussi, les unes comme les autres peuvent avoir recours à des substances psychoactives, prescrites ou non, pour faire face à la violence vécue³³ ou pour favoriser un moment de plaisir. Enfin, les femmes peuvent déployer de nombreuses stratégies pour mettre fin à la situation de violence qu'elles vivent dans leur milieu de vie.

En quittant ce contexte (en allant loger chez un.e membre de la famille, en allant en maison d'hébergement, à l'hôpital, etc.), elles s'exposent à une instabilité résidentielle caractéristique du phénomène de l'itinérance au féminin³⁴.

Lorsqu'elles mettent en place ces différentes stratégies ou moyens, il arrive fréquemment que les violences dont elles font l'objet viennent se réaffirmer. Les femmes qui consomment, qui ont des enjeux de « santé mentale » ou qui sont en situation d'itinérance perdent souvent toute crédibilité auprès

33 Poole, N. (2008). Substance use by women using domestic violence shelters, *Substance use & misuse*, 43(8), 1129-1150.

34 Gélinau, L. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de recherche, Québec, RAIQ

des institutions et deviennent par conséquent susceptibles de subir de la violence institutionnelle de la part des systèmes de justice, de la santé ou de la protection de la jeunesse. Notons par exemple la façon avec laquelle les femmes en état de consommation dans les services de santé peuvent être parfois reçues avec moins d'égard, voire avec de l'impatience par le personnel soignant des hôpitaux³⁵. L'étiquetage et les préjugés envers ces femmes freinent parfois leur recherche d'emploi et les précarisent sur le plan du logement. Elles peuvent craindre les jugements de la part d'un employeur dans un contexte où elles ne peuvent inscrire une adresse fixe sur leur CV ou lorsqu'elles sont difficiles à joindre en raison des multiples coupures de leur service de téléphonie, faute d'avoir la capacité de payer³⁶. Aussi, encore trop souvent, les femmes psychiatisées sont marquées suite à l'internement volontaire ou non ainsi qu'à l'utilisation de mesures de contrôle comme l'isolement et les contentions lors d'une hospitalisation³⁷.

Comme société, l'approche biomédicale ou bio-psychiatrique domine. Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes résume cette conception par : « approche médicale qui propose une vision de la personne, de la santé et de la maladie axée sur le biologique. » Ainsi, la consommation de substances psychoactives est classifiée dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5) selon des critères diagnostics qui ne prennent pas en compte le vécu des femmes ni leur propre perception de leur consommation. Plus largement, cette vision médicale contribue à la psychiatisation des problèmes sociaux vécus par les femmes.

En amont des diagnostics, différentes auteures s'intéressant à la féminité ont noté que des jeunes femmes peuvent, dès leur adolescence, être étiquetées comme étant des « bad

35 Flynn, C. (2015). *Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. *Recherches féministes*, 28 (2), 53-79.

36 Ibib

37 AGIDD-SMQ. (2010). *Victimisation secondaire ou comment des interventions, attitudes ou organisation du système peut blesser ou traumatiser des personnes victimes de violence*.

girls » en raison de la colère qu'elles manifestent par différents comportements allant de l'agression verbale à l'agression physique³⁸. Leurs comportements, allant à l'encontre des attentes associées à la féminité, attirent l'attention des différents acteurs et actrices qu'elles côtoient et invisibilisent les violences sous-jacentes à leur colère.

Pour certaines, les diagnostics en « santé mentale » peuvent être rassurants, dans la mesure où ils légitiment ou donnent un sens à ce qu'elles vivent. Certaines vont résister à l'assignation d'un diagnostic psychiatrique car elles refusent l'étiquette qui ne correspond pas à l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes et de leur situation ou parce qu'elles craignent l'impact des discriminations qu'elles pourront subir. Certains diagnostics ciblent les femmes plus que les hommes, comme le « trouble de la personnalité limite » aussi appelé « borderline ». Les femmes portant ce diagnostic peuvent être perçues comme conflictuelles, imprévisibles ou pouvant « provoquer un clivage dans l'équipe ». Par ailleurs, d'autres femmes en viennent à se définir par le diagnostic psychiatrique et peuvent intérioriser une identité de « patiente psychiatrique », voire de « malade mentale ». Il faut aussi noter que la perception des femmes concernant leurs diagnostics évolue avec le temps et plusieurs d'entre-elles développent un esprit critique conséquemment à l'apparition d'impacts néfastes ou à l'absence d'amélioration de leur état ou de leurs conditions de vie suite à des traitements.

Malgré un regard féministe, il demeure difficile de s'affranchir du pouvoir du modèle biomédical et psychiatrique. Il importe de rester critique face aux diagnostics sexistes qui médicalisent la colère et la révolte des femmes. Par exemple, des intervenantes ont relevé que les femmes dites « borderline » seraient la nouvelle incarnation des femmes qu'on disait autrefois « hystériques ».

38 Brown, M. (2011). The sad, the mad and the bad: Co-existing discourses of girlhood. *Child & Youth Care Forum*, 40(2), 107-120.

Or, il importe de mettre en lumière que les femmes qui portent l'étiquette « TPL » proviennent fréquemment de passés marqués par la violence et les abus répétés dès leur jeunesse³⁹.

Les différents diagnostics impliquent, pour la plupart, une médication psychiatrique. Fréquemment, la médication est la seule réponse apportée à la souffrance⁴⁰ des femmes. Selon la parole des femmes recueillie lors d'une étude sur l'approche de la Gestion autonome des médicaments (GAM), l'expérience de chaque femme est unique : la médication peut aider, nuire ou n'avoir aucun effet⁴¹. Beaucoup sont surmédicamentées ou médicamentées inutilement puisque les ordonnances ne tiennent pas compte des spécificités des femmes par rapport aux effets des différentes substances prescrites⁴². Il faut souligner que ces substances psychoactives sont mieux perçues socialement que les substances illégales et l'alcool. Le regard porté sur les femmes consommatrices sera par conséquent différent selon la substance⁴³. On peut donc supposer que cette divergence dans les perceptions aura un impact sur les pratiques auprès des femmes et pourraient participer à construire l'image d'une « bonne » et d'une « mauvaise » consommation. De plus, beaucoup de femmes en viennent à décrier les effets secondaires d'une médication imposée. Trop souvent, les femmes ignorent leurs droits en lien avec le consentement aux soins et ne savent pas qu'elles peuvent dire oui ou non au traitement.

39 Everett, B, et Gallop, R. (2001). *The Link Between Childhood Trauma and Mental Illness*. Thousand Oaks: Sage Publications.

40 Poiré, M.L., Lacharité, B. et Rousseau, B. (2006). Voix alternatives et féministes dans le champ de la santé mentale au Québec : un survol des expériences croisées des ressources alternatives en santé mentale et des Centres de femmes. *Nouvelles Questions féministes*, 25 (2), 66-81.

41 Cyr, C. (2013). *Vue intérieure de la médication psychiatrique : l'expérience des personnes ayant cheminé avec la GAM (Mémoire de maîtrise en travail social)*. Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10282>

42 Mitchell, D. (2012). *The women's pill book: your complete guide to prescription and over-the-counter medications*. New York : St.Martin's Press.

43 Rivette, F. (2000) L'usage abusif de substances toxiques par les femmes violentées: les effets d'une victimisation sociale, *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 6(1), 232-249.

La consommation de substances psychoactives peut être synonyme de plaisir pour les femmes⁴⁴. Pour certaines, cela peut aussi être une stratégie de survie et une façon de se protéger lorsqu'elles se retrouvent à la rue. Il importe que les femmes dans la rue soient en mouvement afin d'éviter de se faire repérer par la police ou par un agresseur potentiel. Dans ces cas, les femmes peuvent avoir recours à la consommation de stimulants afin de rester éveillées et vigilantes.

Dans des contextes de milieu de vie, la présence des femmes ayant des enjeux sur le plan de la santé mentale ou de celles qui consomment amène parfois des défis. Ces femmes sont aussi plus susceptibles d'être instables sur le plan du logement. La difficulté d'être incluses dans une ressource d'hébergement s'ajoute aux obstacles structureaux que les femmes rencontrent déjà lorsqu'elles quittent un contexte de violence ou lorsqu'elles se cherchent un logement. Pensons entre autres aux difficultés auxquelles font face les mères monoparentales ou au racisme de certains propriétaires d'immeubles à logements⁴⁵.

La crainte de se retrouver en situation d'itinérance ou d'avoir de la difficulté à subvenir à ses propres besoins et ceux de ses enfants est un important facteur de maintien dans une relation violente qui peut expliquer l'ambivalence et les allers-retours des femmes dans un contexte de violence. Les travaux s'intéressant aux stratégies des femmes violentées montrent que les femmes choisissent parfois ce qui leur apparaît le moins pire entre la violence de leur conjoint et les violences institutionnelles auxquelles elles se butteront si elles le quittent⁴⁶.

44 Macy, J.R., Renz, C. et Pelino, E. (2013), Partner Violence and Substance Abuse Are Intertwined: Women's Perceptions of Violence-Substance Connections, *Violence Against Women*, 19(7), 881-902

45 Chbat, M., Damant, F. et Flynn, C (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale: mise en application de la matrice de pouvoir. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110.

46 Damant, D., Chbat, M. et Flynn, C. (2015, septembre). Oppression to Agency: An intersectional Analysis of Pathways of Racialized Mothers in Context of Domestic Violence. Communication présentée à European Conference on Domestic Violence. Belfast, Irlande du Nord.

De même, pour les femmes en situation d'itinérance de rue, consommatrices de substances ou ayant un diagnostic en « santé mentale », il peut être ardu d'entamer un processus judiciaire pour dénoncer un agresseur. Ces femmes peuvent être profilées par la police et risquent de voir le contrôle social envers elles s'accroître ou de se voir discréditées dans le processus judiciaire⁴⁷.

Si elles sont engagées dans des activités criminelles, les femmes peuvent également craindre d'être judiciairisées à leur tour⁴⁸.

Pour faire face à l'itinérance et à leurs conditions de vie difficiles, les femmes vont déployer de nombreuses stratégies afin de ne pas être visibles, en raison des risques de violence sexuelle auxquels elles sont exposées. Elles vont ainsi errer de ressource en ressource, partager des appartements avec plusieurs colocataires ou s'inscrire dans différentes activités criminelles pour faire un peu d'argent ou avoir accès à de la nourriture⁴⁹. Une stratégie souvent employée par les femmes consiste à avoir un partenaire intime, soit pour se protéger des agressions dans la rue, soit pour être hébergée chez lui ou pour partager les coûts d'un nouvel appartement⁵⁰. Les femmes sont ainsi susceptibles de revivre de la violence au sein de leurs relations et la spirale de l'itinérance peut s'intensifier. Les femmes en situation d'itinérance peuvent également avoir recours à la prostitution de survie, qui consiste à offrir des services sexuels en échange d'un endroit où dormir, de nourriture ou d'une douche⁵¹.

47 Flynn, C., Lapierre, S. et Damant, D. (2017, mai) Les jeunes femmes de la rue et la violence de la part de partenaires intimes : Lorsqu'une plainte policière apparaît difficilement envisageable. Communication présentée au 85e congrès de l'ACFAS dans le cadre du colloque " Les situations de violence conjugale mult problématiques : enjeux juridiques, de dépistage et d'intervention, Montréal, Canada.

48 Ibid

49 Flynn, C. (2015). *Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. *Recherches féministes*, 28 (2), 53-79.

50 Côté, P. B. (2013). *Les figures de l'intimité en situation de rue: une pluralité d'expériences chez les jeunes à Montréal* (Thèse de doctorat en service social), Université de Montréal.

51 Flynn, C., Damant, D., Lapierre, S., Lessard, G., Gagnon, C. and Couturier, V. (sous presse). *When Structural Violences Create a Context that Facilitates Sexual Assault and Intimate Partner Violence against street-involved young women*, *Women's studies international forum*.

Certaines femmes, bien qu'elles n'aient pas délibérément recours à la prostitution de survie, se font bernier par des hommes qui se montrent généreux avec elles en leur offrant temporairement un lit ou un toit et sont susceptibles de se faire agresser sexuellement ou séquestrer par ceux-ci⁵².

Les femmes en situation d'itinérance, consommatrices ou qui ont des enjeux de « santé mentale » peuvent être perçues comme étant peu engagées dans leur processus d'intervention. Bien souvent, les priorités de ces femmes sont plus orientées autour de la survie. Ainsi, il importe de poursuivre les réflexions sur l'inclusion dans les maisons de même que de réaffirmer l'importance de s'adapter et de respecter le rythme des femmes.



ITINÉRANCE

- En se référant au concept d'itinérance, on ne parle pas toujours de l'itinérance de rue qui est la forme la plus visible de l'itinérance. On parle aussi des femmes qui ont effectué un ou plusieurs séjours dans une maison d'hébergement, une ressource d'aide ou un refuge d'urgence. De même, l'itinérance touche aussi celles qui ont effectué un ou plusieurs séjours chez des membres de leur famille ou chez des proches, qui vivent une situation d'instabilité sur le plan résidentiel et qui ont de la difficulté à payer leur loyer ou à subvenir à leurs besoins de base.
- Les travaux réalisés auprès des femmes montrent que le plus souvent, l'entrée dans l'itinérance est liée à un contexte de violence, habituellement dans le milieu familial. Les données de la FMHF collectées entre 2011 et 2016 montrent que 17 % des femmes hébergées ont un motif d'entrée lié à l'itinérance et que 30% des femmes ont un hébergement temporaire à leur sortie des maisons d'hébergement. Dans certaines régions, cette proportion se situe à près de 40%. Les jeunes femmes, les femmes enceintes et les femmes immigrantes sont plus susceptibles de se retrouver dans un hébergement temporaire à la fin de leur séjour.

- L'itinérance des femmes ne se caractérise pas par un début et une fin ciblés, mais par des allers-retours qui témoignent des difficultés spécifiques aux réalités des femmes.

« SANTÉ MENTALE »

- L'approche bio-psychiatrique individualise la réalité des femmes en faisant des enjeux de « santé mentale » des problèmes individuels plutôt que des conséquences de violences structurelles. Les femmes sont peu écoutées et on ne tient pas compte des violences qu'elles ont subies.
- Plutôt que de voir les femmes comme ayant des symptômes qu'on traduit en diagnostics de santé mentale, souvent considérés comme des maladies, on peut considérer que celles-ci ont des réactions normales à des situations anormales.
- Les femmes suivies en « santé mentale » sont à haut risque de vivre des violences institutionnelles et de la discrimination, en psychiatrie mais également dans l'ensemble du système de santé et des services sociaux ou dans le système de justice.
- Les femmes en « santé mentale » sont hautement stigmatisées et plusieurs intériorisent ces préjugés négatifs, s'auto-stigmatisent et se dévalorisent.

- Il existe d'importantes disparités régionales quant aux choix et accès pour les femmes à des approches non biomédicales comme l'approche féministe et l'approche alternative et de défense des droits en « santé mentale ». Généralement, ces ressources demeurent moins accessibles en dehors des grands centres.

LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (SPA)

- Bien que les statistiques démontrent que les femmes consomment moins que les hommes⁵³, il importe de savoir que les substances prescrites (majoritairement consommées par les femmes⁵⁴) sont rarement prises en compte par ces études.
- Les femmes qui consomment des SPA vivent beaucoup plus de conséquences de la consommation dans leur vie que les hommes: économiques, familiales, sociales, psychologiques et physiques⁵⁵.
- Nos réflexions en groupe ont révélé que, très souvent, notre regard sur les femmes consommatrices est teinté par nos représentations sociales.

Par exemple, nos perceptions et nos interventions sont différentes lorsque la substance est illégale plutôt que prescrite.

- Les travaux montrent qu'une majorité des femmes ayant une consommation régulière ont vécu des violences au cours de leur vie⁵⁶.
- Comme pour les diagnostics de « santé mentale », on a tendance à présenter la consommation tel un problème individuel plutôt que de la considérer comme une stratégie de survie face au continuum de violences vécues.
- Les services d'aide offerts en « dépendances » sont majoritairement établis à partir de normes masculines et ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des femmes⁵⁷.
- Les femmes consomment pour différents motifs : plaisir, relaxation, gestion des conséquences des violences vécues, affirmation de soi, conformisme aux attentes des autres, etc. En intervention, cela nous amène à être vigilantes afin de demeurer ouvertes à entendre le point de vue des femmes sur leur réalité.

- 53 Tuchman, E. (2010). Women and Addiction: The Importance of Gender Issues in Substance Abuse Research , *Journal of Addictive Diseases*. 29 (2), 127-38.
- 54 Simmat-Durand, L. (2009). Femmes et addictions dans la littérature internationale: sexe, genre et risques . *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, 10-11 , 86-89.
- 55 Becker, J.B., McClellan, G. et Reed, B.G. (2016) Sociocultural context for sex differences in addiction. *Addiction biology*. 21 (5), 1052-1059 ; Mendrek, A. (2014). Existe-t-il des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les problèmes de toxicomanie? *Santé mentale au Québec*. 39(2) , 57-74 ; Tuchman, E. (2010). Women and Addiction: The Importance of Gender Issues in Substance Abuse Research , *Journal of Addictive Diseases*. 29 (2), 127-38.
- 56 Covington, S. (2008). Women and Addiction: A Trauma-Informed Approach. *Journal of Psychoactive Drugs*. 40 (5) , 377-85 ; Macy, J.R., Renz, C. et Pelino, E. (2013), Partner Violence and Substance Abuse Are Intertwined: Women's Perceptions of Violence-Substance Connections, *Violence Against Women*. 19(7), 881-902. Poole, N., Greaves, L., Jateagonkar, McCullough, L. et Cahbot, C. (2008). Substance use by women using domestic violence shelters. *Substance use and misuse*. 43 (9), 1129-1150.
- 57 Peralta, R. L., & Jauk, D. (2011). « A Brief Feminist Review and Critique of the Sociology of Alcohol-Use and Substance-Abuse Treatment Approaches ». *Sociology compass*, 5(10), 882-897

3.4 L'articulation des systèmes d'oppression et la possible (re)production du continuum des violences dans la vie des différents groupes de femmes

Cette section montre, à l'aide d'exemples, la façon avec laquelle les différents systèmes d'oppression viennent structurer le continuum des violences vécues par différents groupes de femmes. Elle explique également comment ces violences peuvent se réaffirmer au moment où les femmes déploient des stratégies pour prévenir, surmonter ou résister aux violences vécues.

Les intersections présentées ici ne sont pas exhaustives, tous les systèmes d'oppression étant susceptibles d'interagir entre eux et de produire un continuum de violences complexe. Ainsi, les exemples présentés ici peuvent contribuer à invisibiliser certains groupes dont l'expérience des violences est peu documentée, comme les femmes vieillissantes racisées, par exemple. Il importe de rappeler que l'intersectionnalité critique les systèmes d'oppression reproduits à travers les modes de production des connaissances actuels et la façon avec laquelle l'expérience de certains groupes est peu reconnue.

Femmes et pauvreté : des stratégies limitées et axées sur la survie

L'organisation du marché de l'emploi, tant dans les secteurs publics que privés, contribue à précariser les femmes sur le plan économique et limite leur accès à l'autonomie financière. Cette situation tend également à s'exacerber depuis 2008, alors que les mesures d'austérité affectent particulièrement les femmes⁵⁸.

58. Couturier, E. L., & Tremblay-Pépin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes>

Que l'on pense aux compressions dans les centres de la petite enfance, aux pertes d'emplois dans le secteur de la santé et des services sociaux où les femmes sont majoritaires, ou aux coupes dans les services offerts directement aux populations vulnérables, ces mesures contribuent toutes à fragiliser le tissu social des femmes.

Nous observons également que les conditions socioéconomiques des femmes sont liées au fait de pouvoir mettre un terme à une situation de violence. De nombreuses femmes violentées par un conjoint retournent auprès de celui-ci devant la difficulté à subvenir de façon autonome à leurs propres besoins ou à ceux de leurs enfants. Cette stratégie serait déployée non seulement par des femmes dépendantes aux mesures de protection sociale de l'État mais également par des travailleuses à faible revenu ou par des femmes plus aisées. Ces dernières, devant les engagements financiers et l'endettement, se voient souvent contraintes d'effectuer un retour auprès de leur partenaire ou de leur famille⁵⁹.

Nous reconnaissons également que les contextes de violence liés à la prostitution ou à l'économie de la rue⁶⁰ sont difficiles à quitter puisqu'ils offrent diverses conditions permettant aux femmes de survivre et de combler certains de leurs besoins. La prise en compte de ces enjeux économiques permet d'ailleurs de mieux comprendre l'ambivalence des femmes lorsqu'elles sont confrontées à une prise de décision concernant le fait de rester ou non dans une situation de violence.

59 D'après les intervenantes en maisons d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail auquel la FMHF prend part (TRAJETVI, en cours)

60 On entend ici par l'économie de la rue les différentes activités criminelles liées à la vie de rue comme la vente de drogues. Notons d'ailleurs que les activités les plus lucratives sont dominées par les hommes (O'Grady et Gaetz, 2009)

Aussi, la précarité du marché du travail⁶¹, les abus subis dans l'enfance ainsi que l'exposition à la violence conjugale et familiale⁶² sont vus comme des facteurs sociaux conduisant plusieurs femmes vers l'itinérance. S'ajoutent à cela différentes conditions individuelles comme la consommation de drogues et d'alcool⁶³ ou un diagnostic de « santé mentale »⁶⁴. Des femmes présentant plusieurs de ces conditions sont susceptibles de se retrouver dans nos services, laissant parfois les intervenantes perplexes quant à l'identification des besoins prioritaires de ces femmes en termes d'intervention. Rappelons que les femmes et leurs enfants séjournant en maison d'hébergement vivent une forme d'itinérance relative⁶⁵ puisqu'ils logent dans une ressource d'hébergement d'urgence. En effet, leur hébergement y est temporaire, puisqu'ils ne peuvent résider dans la maison d'hébergement de manière permanente, et dans bien des cas, ils n'ont plus accès à leur logement d'origine⁶⁶.

Ces femmes et leurs enfants sont également à risque d'itinérance de rue, dans la mesure où leurs conditions économiques et de logements sont considérées comme précaires⁶⁷.

61 Couturier, E. L., & Tremblay-Pépin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes>

62 Gélinau, L. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de recherche, Québec, RAIQ.

63 Ibid

64 Lewinson, T., Thomas, M. L., & White, S. (2014). Traumatic transitions: homeless women's narratives of abuse, loss, and fear. *Affilia*, 29(2), 192-205.

65 D'après la définition de l'itinérance de Canadian homelessness research network (CHRN, 2013)

66 D'après la typologie proposée par le Canadian Homelessness Research Network (CHRN, 2012),

67 Ibid

Femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles

Les ressources d'aide reçoivent de plus en plus de femmes issues de l'immigration ou des communautés ethnoculturelles. C'est pourquoi les intervenantes de la FMHF sont engagées dans une réflexion sur les difficultés particulières vécues par ces femmes et sur les façons d'offrir un soutien mieux adapté à leurs réalités. Ces femmes apparaissent vulnérables considérant qu'elles sont susceptibles de faire face à des barrières linguistiques et qu'elles vivent d'importantes discriminations sur les plans social et professionnel⁶⁸. Notons également le durcissement des politiques d'immigration depuis la loi C-31 qui pénalise particulièrement les femmes demandresses d'asile⁶⁹.

Nous observons que ces femmes disposent d'une marge de manœuvre limitée pour quitter une relation en raison des obstacles structureaux auxquels elles sont exposées pour intégrer le marché de l'emploi ou pour accéder à un logement. Par exemple, ces femmes sont souvent contraintes de mesurer le poids relatif des violences vécues dans le cadre de la relation abusive par rapport à celui des violences structurelles auxquelles elles feront face dans leurs démarches pour accéder à un soutien financier, à un emploi et à un logement pour elles et leurs enfants.

De nombreux défis se posent lors de l'intervention auprès des femmes issues de la diversité culturelle. Entre autres, il peut émerger un certain décalage de compréhension entre l'intervenante et la femme accompagnée, notamment en ce qui a trait aux rôles de genre, à la problématique de la violence, de même qu'aux solutions.

68 Drolet, M., Mohamoud, H. (2010). Dépasser une double invalidation: la lutte contre l'exclusion sociale de jeunes femmes immigrantes et de leur communauté. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(2), 90-117.

69 Décady, M. (2016). Je suis comme une aigle, être rabaissée, être repliée c'est-ce qu'il faut pour prendre son envol » : quand la violence structurelle dessine l'expérience migratoire des demandresses d'asile. Une étude exploratoire auprès de sept femmes immigrantes antérieurement demandresses d'asile à Ottawa (mémoire de maîtrise en Service social). Université d'Ottawa.

De plus, certaines difficultés liées à la communication, notamment lorsque la femme ne parle ni le français ni l'anglais, peuvent complexifier la création d'une alliance. Le recours à une interprète apparaît alors nécessaire. Toutefois, l'intervention d'une personne interprète peut parfois être porteur d'enjeux, entre autres lorsque cette personne fait partie du même réseau que la femme ou traduit le discours des intervenantes avec une certaine distorsion. Ceci nous amène à nous questionner sur le soutien familial et communautaire dont disposent les femmes immigrantes en situation de violence, de même que sur le respect de leur confidentialité. Dans la foulée d'un intérêt émergent pour la question des mariages forcés et de la médiatisation grandissante des violences basées sur l'honneur, l'inconscient collectif semble marqué par certains schèmes pouvant influencer la perception des intervenantes face à ces violences.

Nous remarquons néanmoins que le fondamentalisme religieux, quelle que soit la religion dans laquelle il prend racine, est susceptible de structurer l'expérience des femmes. Ces situations nécessitent beaucoup de doigté et de compréhension de la part des intervenantes. Aussi, ces violences font grandement craindre pour la sécurité des femmes et des filles. La complexité de ces situations incite évidemment à la réflexion et nous pousse à créer des espaces de dialogue avec les femmes afin de mieux les soutenir et les accompagner dans leurs démarches.

Parmi les violences institutionnelles soutenues par l'intersection du patriarcat, du classisme, du colonialisme et du racisme⁷⁰, notons que les statuts d'immigration, qui sont des catégories administratives, peuvent façonner l'expérience des femmes immigrantes.

70 Chbat, M., Damant, D., & Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110

Par exemple, le programme de parrainage associé à la politique en matière d'immigration place de nombreuses femmes immigrantes en situation de dépendance économique. Les conjoints ou un membre de la famille peuvent utiliser la dépendance comme levier de contrôle, ce qui représente un important facteur de maintien dans une relation violente⁷¹. Mentionnons que les femmes parrainées par un membre de leur famille immédiate ou élargie s'exposent également à ces différentes violences.

L'absence de mécanismes permettant aux femmes immigrantes de connaître leurs droits dans la société d'accueil canadienne les rend particulièrement susceptibles d'être maintenues dans une situation de violence. Le conjoint, la famille ou la communauté peuvent sciemment omettre de l'information tant au sujet de leurs droits que des ressources disponibles. Une fois informées par les intervenantes, ces femmes peuvent vivre une certaine ambivalence ou se sentir bousculées en l'absence de repères. Ces situations nécessitent temps et délicatesse afin d'éviter qu'un rapport de force inégal ne s'établisse entre les intervenantes et les femmes.

Lors de l'accompagnement d'une femme qui ignore ses droits et ses recours, il est possible de naturellement en venir à se camper dans une position d'experte ou une position plus « maternante ». Il importe ainsi de se centrer sur l'empowerment et la réflexivité de la femme par rapport à sa propre situation. Cela permet d'envisager les scénarios d'émancipation possibles à partir de ses repères culturels.

71 Zavala, S. C. (2014). Politiques d'immigration: femmes et violence conjugale dans le contexte québécois. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 97-110.

Les jeunes femmes et les femmes vieillissantes : lorsque l'âgisme, le patriarcat et le classisme se rencontrent

L'âgisme façonne également le continuum des violences vécues par les jeunes femmes et les femmes vieillissantes. Cet âgisme serait même présent dans le champ des études féministes qui accorderaient trop peu d'attention à l'expérience des jeunes femmes et sous-théoriserait l'âgisme⁷². D'autre part, les études sur la jeunesse et sur la « jeune féminité » mettent de plus en plus de l'avant une analyse genrée de l'expérience des jeunes femmes et des stratégies qu'elles déploient mais investissent peu le domaine des violences dont elles font l'expérience⁷³. Enfin, les recherches et les pratiques en matière de violences faites aux femmes ciblent de plus en plus différentes populations de femmes marginalisées⁷⁴. Celles-ci s'intéressent toutefois peu aux jeunes femmes en transition vers l'âge adulte.

D'ailleurs, l'intervention féministe auprès des jeunes femmes pose des défis. Certaines intervenantes constatent que les jeunes femmes adhèrent peu à une analyse féministe des violences qu'elles expérimentent. Plusieurs d'entre elles ont le sentiment de vivre dans un contexte égalitaire, ce qui est contradictoire avec la « culture » des organisations féministes⁷⁵.

L'intervention auprès des femmes vieillissantes est également porteuse de défis par leur socialisation dans des rôles plus traditionnels et l'intériorisation de ces derniers.

72 Taft, J. K. (2010). *Rebel girls: Youth activism and social change across the Americas*. New York: NYU Press.

73 Brown, M. (2011). *The sad, the mad and the bad: Co-existing discourses of girlhood*. Communication présentée à Child & Youth Care Forum.

74 Lessard, G., Montminy, L., Lesieux, É., Flynn, C., Roy, V., Gauthier, S., & Fortin, A. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs. *Enfances, Familles, Générations*. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine (22).1-26

75 D'après les intervenantes en maisons d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail auquel la FMHF prend part (TRAJETVI, en cours)

Il est observé que les femmes âgées peuvent être aux prises avec un fort sentiment de culpabilité, voire d'inquiétude lorsqu'elles quittent leur domicile pour échapper à une situation de violence. En raison de la cristallisation des rôles stéréotypés, malgré la rupture d'union, certaines de ces femmes continuent de prendre soin de leur ex-conjoint ou réalisent certaines tâches quotidiennes pour lui. Le même phénomène se produit lorsqu'elles tentent de poser leurs limites avec un enfant agresseur. Par l'intériorisation de leur rôle de mère, les âgées peuvent difficilement échapper à ces violences. Les liens de dépendance complexifient également les stratégies déployées par les âgées lorsqu'elles se trouvent violentées par une personne proche aidante. Néanmoins, malgré les défis posés par l'actualisation de l'IFI auprès des femmes âgées, il importe de leur offrir un accompagnement qui leur permette de se réapproprier leur pouvoir d'agir⁷⁶.

S'ajoutent à ces défis la difficulté de dépister les violences vécues par les femmes âgées et les différents obstacles pour les rejoindre⁷⁷. Nous observons notamment l'insécurité liée au fait de quitter le domicile familial ou de briser le quotidien. L'expérience de ces femmes s'avère encore plus complexe lorsqu'elles présentent des problèmes de santé physique, mentale ou qu'elles sont en perte d'autonomie⁷⁸. Finalement, il existe une certaine similitude entre l'expérience des âgées et celle des jeunes femmes, notamment en ce qui concerne l'intersection avec le classisme. En effet, tant les jeunes femmes que les femmes âgées se trouvent généralement à l'extérieur du marché de l'emploi et peuvent être dépendantes économiquement d'un membre de leur famille ou du soutien financier de l'État.

Pour les âgées, s'ajoute finalement la violence économique (extorsion de fonds) pouvant être perpétrée par un membre de leur famille.

76 Straka, S. M., & Montminy, L. (2006). Responding to the needs of older women experiencing domestic violence. *Violence against women*, 12(3), 251-267.

77 D'après les intervenantes en maisons d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail auquel la FMHF prend part (TRAJETVI, en cours).

78 Montminy, L. (2008). Les enjeux associés à l'intervention sociale auprès des âgées victimes de violence conjugale. *Genre et travail social*, 41, 179-200

Les femmes issues de la diversité sexuelle et de genre : **un continuum souvent façonné par le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme**

Ces systèmes peuvent se traduire par le fait que la violence conjugale peut être perçue comme ayant eu lieu, d'emblée, dans une relation hétérosexuelle. Cela ramène également à la conception de la non-mixité et du sujet « femme » dans les organisations. Il s'agit de s'engager dans une réflexion sur la façon avec laquelle nous confinons la féminité dans un ensemble normatif de caractéristiques, considérant que chaque ressource exerce ses propres règles quant à l'inclusion des femmes trans. Cela implique de réfléchir aux bases sur lesquelles nous établissons l'appartenance d'une personne à l'identité « femme » et sur la contradiction entre cette attribution et l'identité revendiquée de certaines femmes.

Les besoins des femmes issues de la diversité sexuelle et de genre sont criants et nécessitent de meilleures réponses sociales. Elles sont nombreuses à être exposées quotidiennement à de la violence physique, psychologique ou sexuelle, à avoir des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi ainsi qu'à vivre en situation de précarité financière et sociale⁷⁹, en plus d'être surreprésentées parmi la population itinérante⁸⁰. Ainsi, il importe de s'engager, dans le cadre de notre réflexion sur l'IFI, sur la façon dont certaines pratiques peuvent reproduire des violences envers ces femmes.

79 D'après les propos de Gabrielle Leblanc et d'Estelle Davis du projet ASTT(e)Q tenus dans le cadre du Symposium sur les féminités marginales, tenu à l'Université d'Ottawa en février 2016.

80 Pearson, J., Thrane, L., & Wilkinson, L. (2017). Consequences of runaway and throwaway experiences for sexual minority health during the transition to adulthood. *Journal of LGBT Youth*, 14(2), 145-171.

Violences envers les femmes autochtones : le colonialisme au cœur de l'analyse

Lorsqu'on s'intéresse aux violences perpétrées envers les femmes autochtones, il importe de repositionner ces dernières comme étant le produit de circonstances historiques et de manifestations actuelles du colonialisme. Les conditions de vie précaires dans lesquelles les populations autochtones sont maintenues (ex: pauvreté, surpeuplement et vétusté des logements), le cadre légal et législatif dont elles dépendent, de même que les différentes politiques assimilationnistes qui se sont succédées au fil du temps (ex: écoles résidentielles, rafle des années 1960) sont perçues comme étant la racine des violences perpétrées envers les femmes autochtones⁸¹.

Les femmes autochtones, davantage que les autres femmes canadiennes, rapportent avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées, attaquées avec une arme à feu ou un couteau⁸². Le taux d'homicide par un partenaire intime est également huit fois plus élevé chez les femmes autochtones⁸³. Non seulement ces femmes sont plus à risque de vivre une forme sévère de violence, mais leurs démarches de demande de services à travers le réseau québécois sont complexifiées par les préjugés auxquelles elles font face ou par une compréhension de leurs difficultés à travers des rapports allochtones⁸⁴. Ainsi, ces femmes peuvent avoir l'impression d'être mal comprises ou se voir imposer des solutions qui ne sont pas les leurs⁸⁵. Par exemple, ces femmes ont une compréhension différente de la violence, où l'importance de la famille est centrale⁸⁶, et souhaitent être soutenues dans ce cadre.

81 Projet Ishkuteu. (2008). Des services d'aide en violence conjugale en réponse aux besoins des femmes autochtones. Dans Services aux collectivités (dir.). Université du Québec à Montréal.

82 Brennan, S. (2011). Violent victimization of Aboriginal women in the Canadian provinces, 2009. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics, Statistique Canada.

83 Ibid

84 Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., & Brassard, R. (2014). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 51-66.

85 Ibid

86 Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M. P., & Leroux, S. (2010). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 53-66.

Elles sont également plus susceptibles d'avoir des difficultés à mettre un terme à des situations de violence ou d'être en situation de précarité résidentielle en raison d'un accès limité au marché du logement. Il s'avère que ces femmes, plus spécifiquement celles avec des enfants, peuvent se faire refuser une location en raison des préjugés envers les Autochtones⁸⁷. S'ajoutent à ces difficultés d'ordre structurel, un manque de ressources spécialisées pour les communautés autochtones et les problèmes de financement des ressources existantes. À titre d'exemple, les maisons d'hébergement destinées aux femmes autochtones bénéficient d'un financement largement inférieur à celui des maisons pour femmes allochtones⁸⁸. L'ensemble de ces raisons justifie un accueil et une intervention tenant compte des facteurs liés au colonialisme ainsi qu'une compréhension des liens entre ce dernier et la violence familiale, la pauvreté, la consommation de substances psychoactives et l'itinérance.

Lorsque les femmes sont mères

Quelques travaux se sont penchés sur la maternité en tant qu'institution patriarcale. Ils dénoncent l'image de la « bonne mère » comme étant campée dans une vision idéalisée et cohérente avec les stéréotypes de genre féminins. Ils soulignent aussi la socialisation des jeunes filles, dès l'enfance, à « prendre soin de »⁸⁹. Les mères qui viennent dans les organisations féministes sont en rupture avec l'image de la bonne mère en raison des violences auxquelles leurs enfants ont été exposés, de la précarité des conditions de vie dans lesquelles elles sont maintenues ou à cause de leur consommation ou de leur condition de « santé mentale ».

87 Chbat, M., Damant, D., & Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110

88 Projet Ishkuteu. (2008). Des services d'aide en violence conjugale en réponse aux besoins des femmes autochtones. Dans *Services aux collectivités* (dir.). Université du Québec à Montréal.

89 Damant, D., Chartré, M., et Lapierre, S. (2012). L'institution de la maternité. Dans Lapierre, S. et Damant, D. (dir.) *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p.5-16). Québec : Presse de l'Université du Québec

Peu importe si elles se mobilisent ou non pour assurer leur sécurité et celle de leurs enfants, on remarque qu'elles sont toujours perdantes et peuvent être perçues comme étant de mauvaises mères par les différents acteurs qu'elles rencontrent dans leurs diverses trajectoires.

Les pratiques actuelles en matière des droits des enfants mettent à l'avant-plan l'intérêt pour l'enfant d'avoir accès à ses deux parents. Cela a pour conséquence que les violences vécues par les mères sont souvent minimisées afin d'accorder des droits de garde au père, bien que cette pratique engendre des risques pour la sécurité des femmes et de leurs enfants. Les mères ayant vécu des violences dans une relation intime sont souvent blâmées pour avoir failli à leur rôle de protection envers leurs enfants⁹⁰. Ces femmes se voient parfois contraintes d'effectuer un séjour en maison d'hébergement, craignant de se faire retirer la garde de leurs enfants si elles demeurent dans la relation violente. Cela entre en contradiction avec les mandats des maisons d'hébergement et avec les principes de l'intervention féministe qui visent à donner plus de pouvoir aux femmes plutôt que de les « surveiller » ou de « régler leurs problèmes »⁹¹. Cela peut laisser place à des séjours semi-volontaires en maison où il est plus difficile de faire alliance avec les femmes.

Les femmes qui consomment des substances licites ou illicites de même que celles ayant un diagnostic de « santé mentale » sont rapidement perçues comme étant de mauvaises mères.

90 Lapierre, S. (2009). More responsibilities, less control: Understanding the challenges and difficulties involved in mothering in the context of domestic violence. *British Journal of Social Work*, 40(5), 1434-1451.

91 Flynn, C., Couturier, P., Fedida, G., Lafortune, L., Maheu, J., Monastesse, et Cousineau, M.M. (soumis) Les défis de l'intervention féministe en matière de violence conjugale en contexte néolibéral québécois, *Nouvelles questions féministes*.

Le double standard concernant les hommes et les femmes qui consomment est d'ailleurs bien documenté⁹². Les femmes sont présentées de façon beaucoup plus stéréotypée dans les médias et sont exposées à plus de jugements moraux⁹³.

Elles peuvent également intérioriser le discours sur les « mères toxicomanes » présentées comme étant paresseuses, égocentriques et prêtes à tout pour consommer⁹⁴. Dès les débuts de leur grossesse, les futures mères se font remettre en doute quant à leur capacité à être mère et à prendre soin d'un enfant⁹⁵.


Ces femmes doivent d'ailleurs être soutenues, entendues et accompagnées dans leur décision de poursuivre ou non leur grossesse. Il importe de reconnaître que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont animées par le désir de vivre la maternité. Si la maternité peut parfois être un puissant levier d'empowerment pour les femmes, la représentation stéréotypée amalgamant à tout prix féminité et maternité peut générer un sentiment de culpabilité chez les femmes qui mettent un terme à leur grossesse ou qui se voient retirer la garde de leurs enfants. Ces mères sont également à haut risque d'itinérance considérant la précarité financière dans laquelle elles se trouvent, conjuguée aux difficultés d'accès à un logement sécuritaire pour elles et leurs enfants.

92 Boyd, S. (2004). Femmes et drogues : Survol des lois et des conflits mères/États aux États-Unis et au Canada. *Psychotropes*, 3 (10), 153-172. Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre : quand maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans S. Lapierre et D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 169-184). Québec: Presses de l'Université du Québec. Kandall, S.R. (2010) Women and drug addiction: a historical perspective. *Journal of addictive diseases*, 29 (2), 117-126.

93 Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre : quand maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans S. Lapierre et D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 169-184). Québec: Presses de l'Université du Québec.

94 Ibid

95 Ibid



Vers l'inclusion et la déconstruction des rapports de pouvoir : quelques pistes de réflexion



4

Au-delà du recul nécessaire pour mieux situer l'expérience des femmes dans le continuum des violences, certains défis demeurent quant à l'accompagnement des femmes ayant des enjeux sur le plan de la « santé mentale », des femmes qui consomment des substances psychoactives et des femmes en situation d'itinérance. Parmi ces défis, notons la question des règles et des codes de vie, le maintien de la cohésion parmi les femmes dans les ressources ainsi que les enjeux de sécurité que peuvent poser les comportements de certaines femmes. Ces préoccupations limitent parfois l'inclusion de femmes ayant des comportements plus « dérangeants » au sein des organismes comme celles qui consomment des substances psychoactives, qui ont des enjeux sur le plan de la « santé mentale » ou celles qui expriment ouvertement leur colère. L'IFI suscite un questionnement collectif par rapport aux réalités de ces femmes afin de réduire les barrières organisationnelles qui leur sont imposées et ainsi leur donner plus

de pouvoir dans leur démarche. L'IFI implique également de porter collectivement une réflexion sur la façon avec laquelle le pouvoir est distribué au sein même de nos équipes de travail.

Dans l'objectif de placer le « savoir-être » au cœur de nos pratiques et ainsi favoriser l'alliance avec les femmes, l'IFI incite à l'introspection, afin d'identifier nos propres « filtres » et l'impact de nos privilèges sur les regards que nous portons sur le vécu des femmes. L'IFI est une invitation à nous remettre en question afin d'éviter de reproduire les rapports de pouvoir dans nos pratiques avec les femmes. Si vous désirez approfondir ces enjeux, l'encadré ci-dessous propose quelques questions qui pourront, nous l'espérons, alimenter vos réflexions.



Quelques questions pour alimenter les réflexions

- Dans quelle mesure mon positionnement (dans les différents systèmes d'oppression) influence mon regard sur le vécu d'une femme?
- Comment faire alliance avec une femme pour la soutenir adéquatement tout en reconnaissant son autodétermination?
- Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre ressource ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation d'une femme?
- Dans le souci de répondre aux besoins d'une femme, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de votre ressource?
- Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?
- Comment accompagner la femme et naviguer avec elle à travers les différents obstacles structureaux qui se dressent sur son passage?
- Comment collaborer avec les acteurs en présence pour faire valoir l'expérience d'une femme?
- Dans quelle mesure certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer notre attitude et nos arguments dans une situation plus difficile?
- Comment collaborer avec les acteurs en présence afin de faire comprendre les conséquences des violences vécues et faire valoir les droits des femmes hébergées?



Conclusion

La démarche amorcée par la FMHF l'a été dans l'idée de se questionner sur la difficulté à accueillir certaines femmes dans les maisons d'hébergement, particulièrement celles vivant à l'intersection de nombreux systèmes d'oppression. L'intégration de l'IFI et de son analyse du vécu des femmes permet de mener des réflexions à partir d'angles nouveaux, facilitant l'émergence de façons de faire novatrices. Elle contribue ainsi au renouvellement des pratiques féministes d'intervention. Parallèlement, cette démarche suscite un retour aux bases de l'intervention féministe en tant que telles. Car, malgré toute la conviction des équipes quant à l'importance de se laisser guider par les principes de l'intervention féministe, la mise en action de ceux-ci est parfois difficile. En effet, les organisations vivent plusieurs pressions de la part des bailleurs de fonds, notamment en termes de performance. Les équipes font face à une charge de travail immense, le filet social s'effrite et les femmes se trouvent parfois dans des situations d'urgence extrême. Dans ce contexte, être gardiennes du respect du rythme des femmes tout en valorisant leur expertise de vécu est une tâche colossale.

Dans ce contexte, la collectivisation des vécus et l'investissement dans les luttes sociales visant à mettre fin aux rapports de pouvoir dans notre société, malgré qu'elles soient au cœur de l'intervention féministe, apparaissent également très difficiles à mettre en œuvre pour les ressources. Pourtant, cet enjeu demeure central dans l'intervention féministe intersectionnelle.

En effet, sans une mise en action collective, il peut être très lourd pour les femmes et les équipes de faire face à des problématiques qui prennent naissances dans les différents systèmes d'oppression.

En 2017, un important mouvement s'est mis en branle un peu partout sur la planète. Le recours massif aux mots-clic #me-too et #moiaussi est une manifestation bien concrète de ce que signifie « collectiviser un vécu ». Dans un contexte où les agressions sexuelles dont sont victimes les femmes depuis des millénaires demeurent des faits divers, où leur parole continue d'être remise en question et où le blâme et la responsabilisation reposent trop souvent sur les victimes plutôt que sur les agresseurs, cette vague de dénonciation a entraîné un mouvement où toutes et tous ont été amenés à regarder le problème sous un autre angle. Ce mouvement a ébranlé certains privilèges masculins en mettant en lumière les rapports de pouvoir qui permettaient qu'autant d'agressions sexuelles aient lieu et qui contribuaient à les banaliser. Ce mouvement a donné la force à des milliers de femmes de briser le silence et dire : « **Ça suffit!** ».

L'intégration de l'IFI et de toutes les réflexions qui l'entourent est un outil de plus pour placer les femmes au cœur de nos préoccupations, mais également une force de mobilisation pour se réapproprier notre pouvoir collectif et continuer de croire qu'ensemble, nous sommes plus fortes. Ensemble, nous pouvons réellement changer les choses.



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**